

1

Chapitre

LABELLE HAUTES-LAURENTIDES

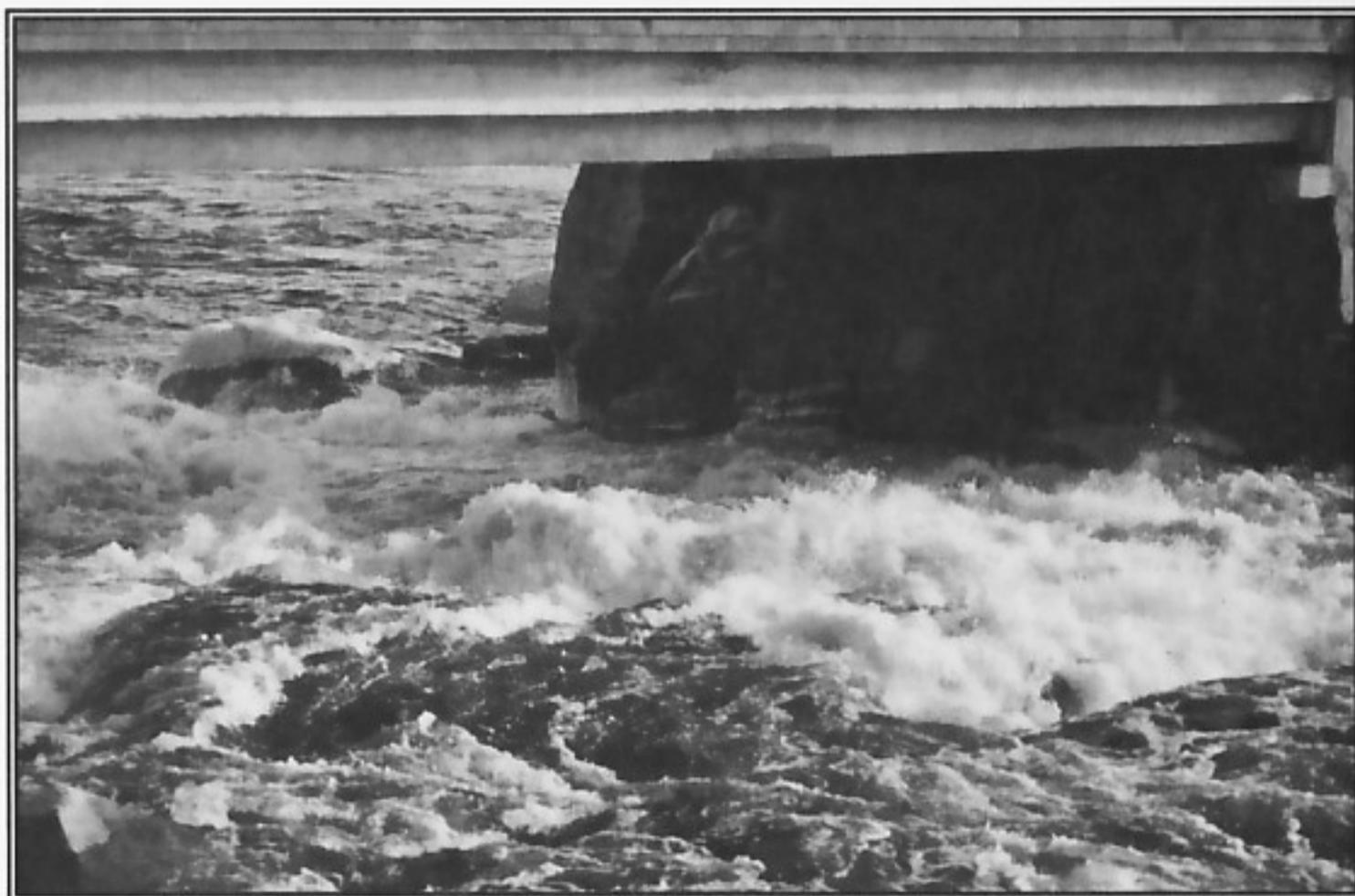


La plage aux rochers, au nord du village de Labelle.



HAUTES-LAURENTIDES

Le terme « Laurentides » réfère, encore aujourd'hui, à des réalités géographiques diverses. Cependant, les recherches des années récentes de l'historien Serge Laurin permettent de situer les Hautes-Laurentides « depuis la rivière du Nord jusqu'à la haute vallée de la Lièvre, de part et d'autre de l'axe Saint-Jérôme—Mont-Laurier, sur une profondeur plus ou moins large selon les endroits. »¹ Quant aux Basses-Laurentides, le chercheur écrit : « Tout le territoire des Basses-Laurentides est compris dans le vaste secteur des basses terres du Saint-Laurent ou plus précisément de la plaine de Montréal. »² Ce territoire couvre de Lachute à Terrebonne ou encore comprend les anciennes seigneuries d'Argenteuil, du Lac-des-Deux-Montagnes, des Mille-Îles et de Terrebonne.



La chute aux Iroquois, au coeur du village de Labelle.

LABELLE - MUNICIPALITÉ

À 120 kilomètres environ, au nord-ouest de Montréal, se trouve la municipalité de Labelle sise en plein cœur des Hautes-Laurentides. Labelle est circonscrite par Saint-Jovite, Suffolk, Addington, Amherst, La Conception, La Minerve, Marchand, La Macaza, Mont-Tremblant et Lac-Tremblant-Nord.

Sur le territoire de la municipalité de Labelle, la route 117, la rivière Rouge et les lacs Labelle, Joly et Gervais sont considérés comme les principaux éléments structurants du territoire auxquels s'ajoute le parc linéaire du P'tit train du Nord.

Labelle, nom prestigieux donné à cette municipalité des cantons du Nord, célèbre la mémoire de Mgr Antoine Labelle, l'apôtre incontesté de la colonisation du Nord de Montréal.

LABELLE - QUÉBEC - CANADA

Dans le vaste pays de 7 000 kilomètres de long qu'est le Canada, où dix provinces se partagent le territoire, la province de Québec occupe la plus grande superficie.

Labelle, une localité du Québec, occupe dans les **Laurentides** tout près de 226 kilomètres carrés du plateau laurentien, parmi les hautes terres du Bouclier canadien. Un géologue de chez nous résume en ces termes l'histoire des Laurentides :

*« Ce sont les plus vieilles terres du globe, peuplées par une des populations les plus jeunes du monde ».*³

Ces terres du Bouclier, semblables à un plateau, couvrent 80 % de la province de Québec et occupent la majeure partie de la région sise au nord du fleuve Saint-Laurent. Fait à remarquer, sur 89 % du territoire canadien, il n'y a pas de peuplement permanent. Les hautes terres du Bouclier, constituées de roches primitives, présentent un relief accidenté, entrecoupé de lacs. Le relief, c'est-à-dire les chaînes de montagnes, les plaines et les cours d'eau, façonne le climat d'une région, d'un pays.

Attardons-nous au territoire de la municipalité de Labelle.⁴ Au point de vue physiographique, ce territoire comprend 3 vallées et 4 massifs montueux. La vallée de la rivière Rouge, la plus importante, partage la topographie municipale en deux, l'est étant surélevé en comparaison de l'ouest. La vallée de la rivière Cachée limite le massif du Mont-Tremblant du relief montagneux de l'interfluve Rouge-Cachée. À l'ouest, dans l'axe du lac Labelle, se trouve la vallée de la rivière Maskinongé. Sur le plan topographique, la vallée de la rivière Rouge se retrouve à une altitude

moyenne de 220 mètres. À l'est de cette dépression, le relief grimpe et atteint rapidement une élévation moyenne de 525 mètres. La montagne Tremblante, un des points culminants du massif laurentien atteint 968 mètres⁵. L'interfluve Rouge-Caché est dominé par la montagne du Gorille avec ses 585 mètres. Collines et montagnes de cette section épousent des formes allongées et des versants abrupts ; les cuvettes de lacs et les vallées étroites et encaissées constituent les dépressions du secteur est du territoire de Labelle.

Au point de vue physiographique, la section ouest atteint une altitude moyenne de 420 mètres. On y trouve la montagne à Godard et la montagne des Pins. Cette dernière domine un vaste ensemble de hautes collines arrondies. Cette partie ouest est moins élevée que celle de l'est et compte moins de versants escarpés. Les cuvettes et les vallées encaissées, plus ou moins étroites, sont les principales dépressions enregistrées de ce secteur.

Pour les massifs montagneux, la surface meuble la plus répandue est le till, dépôt sablo-graveleux et caillouteux qui comporte de nombreuses pierres. Ce dépôt est abondant sur les versants doux des collines et des montagnes et dans les dépressions ; vers les sommets il s'amincit de plus en plus et découvre de grandes surfaces rocheuses. Il est reconnu que le drainage de ce dépôt est bon et que sa capacité portante est forte.

Dans les vallées, la surface meuble est variée ; les limons, les sables et les graviers composent les principaux dépôts. *« Le drainage est bon pour les limons et excessif pour les sables et graviers. L'épaisseur des dépôts est variable mais abondante et la capacité portante paraît faible. »*⁶

ENTRELACEMENT DE LACS ET DE RIVIÈRES

Élaborer sur la topographie de la région des Laurentides, c'est dire l'action des glaciers quaternaires : *« vallées en auge, ombilics et verrous ; on trouve aussi des roches moutonnées, eskers et stries glaciaires. Le surcreusement glaciaire a semé dans les Laurentides, des milliers de lacs favorisant l'industrie du tourisme »*⁷. Dans la région de Labelle, précisément, *« trois cours d'eau importants drainent son territoire. La rivière Rouge permet l'écoulement du centre de la municipalité du nord-ouest au sud-est. La rivière Cachée s'occupe de drainer l'est du territoire du nord au sud. La rivière Maskinongé prend à sa charge l'ouest du nord-ouest et le fait affluer au sud-est. »*⁸

Sur le seul territoire de Labelle, on trouve une cinquantaine de lacs d'origine glaciaire, plans d'eau qui rendent attrayante cette municipalité. Voici quelques-uns des principaux lacs habités et leurs dimensions :

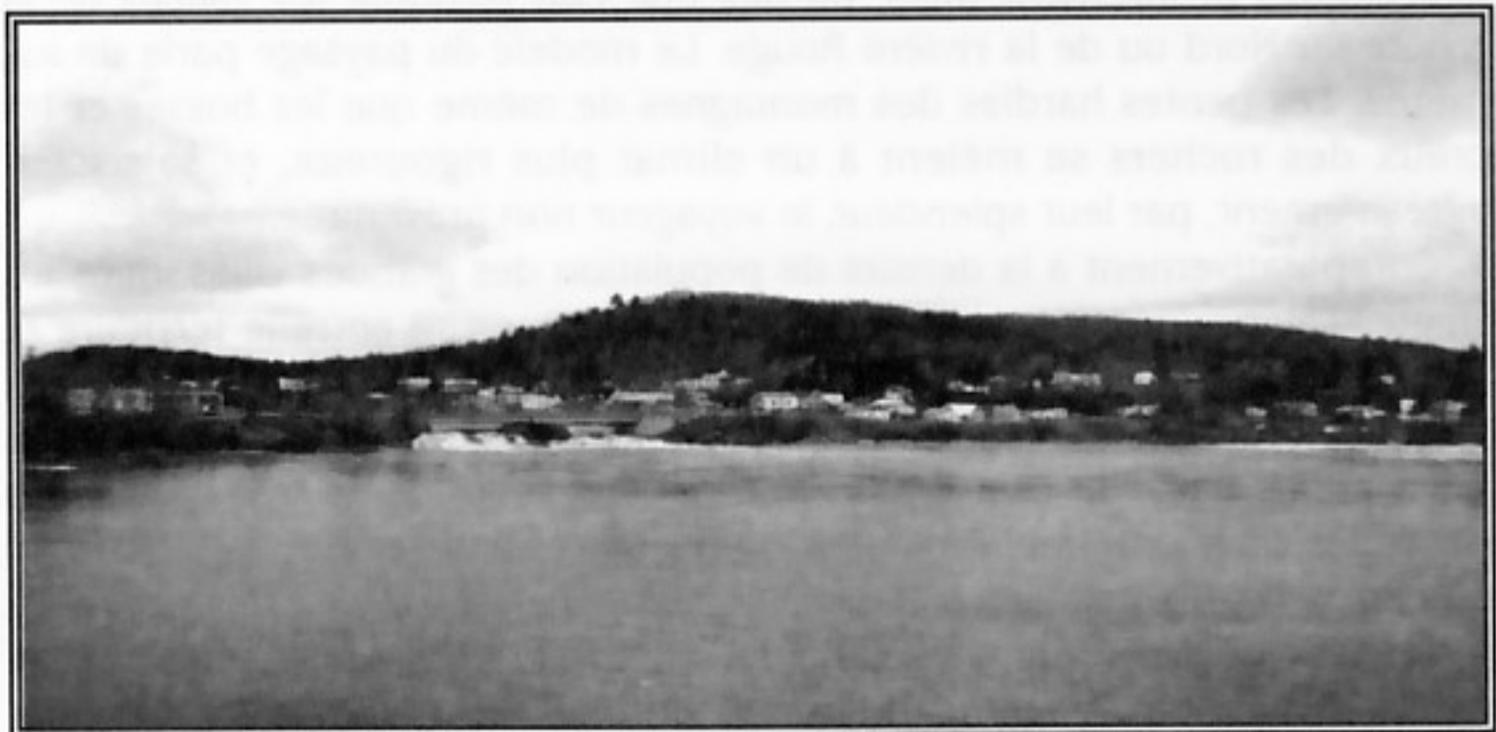
Lacs	Longueur mètres	Largeur mètres
Lac Labelle	14 500	1 500
Lac Joly	3 000	700
Lac Gervais	1 700	1 200
Lac de l'Abies	1 200	300
Lac Bélanger	750	400
Lac Bethlen	650	175
Lac des Rats-Musqués	2 900	1 000
Lac Baptiste	1 200	200

D'autres lacs habités s'ajoutent, tout aussi attrayants par leurs caractéristiques respectives : Caché, Saindon, Brochet, Mitchell, Henry, du Passage et Paradis.

Quant au lac Chaufond, il sert uniquement à alimenter l'aqueduc municipal.

FORÊT LAURENTIENNE (CHAÎNE DE MONTAGNES)

Depuis le lac Témiscamingue jusqu'au Labrador, les Laurentides, une chaîne montagneuse de 500 m à 900 m d'altitude forment le rebord méridional du Bouclier canadien.



Bassin de la rivière Rouge.

« À partir de Hull, ce massif s'incurve vers le nord-est en arrière de Lachute, passe à Saint-Jérôme, au nord de Joliette, à Shawinigan à Grand-Mère et rejoint la rive gauche du Saint-Laurent au nord-est de la ville de Québec, au cap Tourmente. Il forme l'arrière-pays de la Côte-Nord au delà du Saguenay. Les points culminants atteignent 968 m au nord de Montréal à la montagne Tremblante, à quelques kilomètres de Labelle, et plus de 1 170 m au nord de Québec. »⁹

L'historien François-Xavier Garneau est le créateur de ce nom de lieu **Laurentides**. Dans son *Histoire du Canada* (1845), il écrit :

« Cette chaîne n'ayant pas de nom propre et reconnu, nous lui donnons celui de Laurentides qui nous paraît bien adapté à la situation de ces montagnes qui suivent une direction parallèle au Saint-Laurent. »

« Entre autre dérivés de Saint-Laurent, il faut citer, **Laurentien, Laurentidien, Laurentie, Translaurentie.** »¹⁰

À l'exception de la partie méridionale, qui, elle, est plane, les Laurentides s'offrent comme un pays de lacs, de rivières et de vallées dont celle de la Rouge. En bordure de cette vallée, les terres jouissent d'une qualité supérieure et sont propices à l'agriculture. Des collines agrémentent également ce paysage.

De Vaudreuil à Terrebonne, dans les Basses-Laurentides, l'horizontalité caractérise le paysage. Seules les collines d'Oka font obstacle à ce trait de caractère. On y trouve également un riche terroir, un legs de la mer Champlain, après la fonte des glaciers quaternaires et leur écoulement. Par contre une réalité, d'une élégance plus sévère et plus exigeante du Bouclier canadien, fait contraste dès que l'on franchit les premières pentes des Laurentides proprement dites, ou dès que l'on remonte les vallées de la rivière du Nord ou de la rivière Rouge. Le modelé du paysage parle de lui-même. Les pentes hardies des montagnes de même que les bosses et les creux des rochers se mêlent à un climat plus rigoureux, et saisissent agréablement, par leur splendeur, le voyageur non prévenu.

Comparativement à la densité de population des grandes villes, dans les Hautes-Laurentides, il n'y a aucune commune mesure entre le territoire et la population qui l'habite, sa superficie est infiniment plus grande. Les grappes humaines profitent pour s'établir, d'endroits plus harmonieux, au relief moins hardi. Le résultat, c'est le relief plus accidenté trônant sur des centaines de kilomètres² inhabités, où plaines et prairies surgissent en tant que rares exceptions.

La forêt constitue un des éléments importants pour faire d'un site un milieu intègre. Sur les terres de la rivière Rouge, les essences de bois sont des plus variées. Les feuillus l'emportent en nombre sur les conifères, sur le

territoire de Labelle dans une proportion de (85 %)¹¹. Dans les bois francs nous trouvons le merisier, le frêne, l'érable, l'orme, le hêtre, le noyer. La gamme de coloris des montagnes, à la saison d'après l'été, pourrait tenir davantage de l'orgueil que de la fierté, tant la vigueur et l'éclat du coloris témoignent de l'application des feuilles à produire leurs plus beaux tableaux, comme autant de peintres semés sur l'étendue de la forêt, et munis de leur plus belle palette.

Au domaine des conifères, mentionnons l'épinette rouge, blanche, le sapin baumier (bois à papier), le pin gris. À ceux-là, d'autres se sont joints : le pin blanc, ornemental et bois de sciage, le pin rouge ou pin résineux et le cèdre. Certains conifères, tels le pin blanc et le pin rouge ont fait les frais d'une exploitation forestière sans scrupule, à l'époque héroïque. Ils ont forcément cédé le terrain aux arbres feuillus. Les incendies, dans le premier quart du vingtième siècle, ont aussi leur part de responsabilité dans la présence actuelle du tremble et du bouleau qui se substituent aux épinettes et aux sapins.

LE CLIMAT

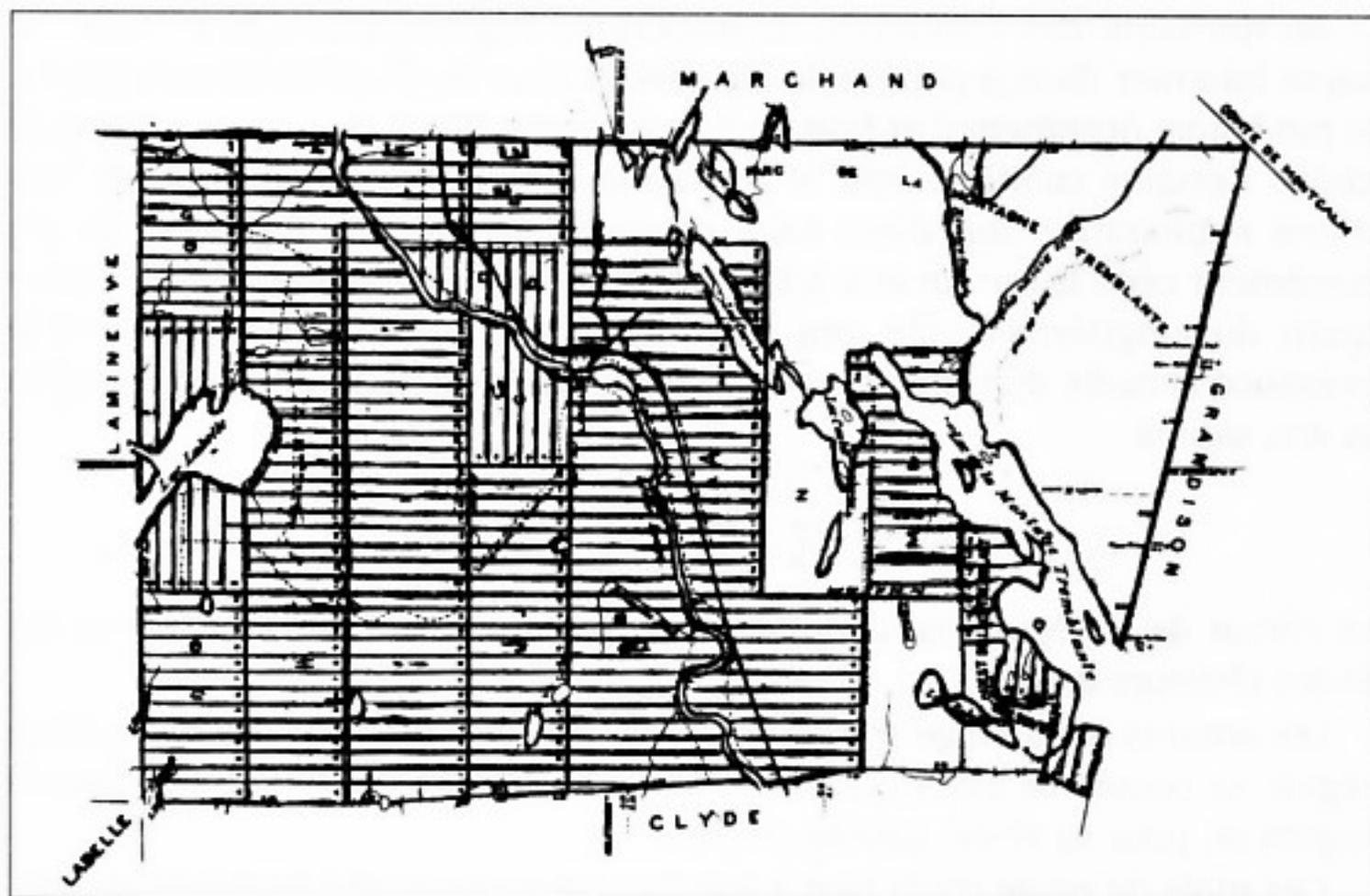
Le climat de la région est continental de par ses froids vifs en hiver et ses fortes chaleurs en été.

Les amants de la neige sont bien servis. Pendant près de cinq mois, cette région se couvre de blanc. L'hiver vient se promener chaque année dans la région et, pour sa visite, Labelle se pare.

Ces mois de neige n'ont rien à voir avec la tristesse et l'angoisse du « *Ah, comme la neige a neigé!* », si émouvant, d'Émile Nelligan notre grand poète québécois. Les inconvénients du froid rigoureux sont largement compensés par la beauté majestueuse du paysage et par l'éventail d'activités d'hiver, offertes par la vaste étendue du territoire de Labelle. Un pays où la neige demeure immaculée...tout au long de l'hiver, sur un fort pourcentage de la superficie régionale. L'épaisseur de la couche de neige assure à la terre une protection efficace.

Puis, la neige fondue, les rayons plus chauds du soleil et les nuages de moustiques rappellent la fête du printemps. La douceur de l'été avec ses excès, comparables à ceux de l'hiver, fait contraste et enchante à sa façon. En forêt, l'air chaud et humide, après les pluies copieuses des paradis de juillet, circule entre les touffes de menthe et de cresson ; par-ci par-là, l'indolence gagne qui s'y promène et, oh combien nombreux sont les couples d'amoureux à garder pour eux seuls le secret d'un boisé, et le bruit des feuilles tassées par leurs corps alourdis.

La saison de culture agricole est courte. À travers les beaux jours du printemps, pèse la menace continuelle d'une gelée possible. Selon les plus vieux citoyens, rien ne presse de semer avant la Saint-Jean, et vers le 25 août, l'été, c'est pour l'an prochain. Cela dit, bon an mal an, les gens du Nord profitent toujours de huit à dix semaines en vue des récoltes.



APC. Canton Joly, comté d'Ottawa, arpenté par Wm. Crawford, 1879, John Langlois, 1882, J. Mignault, 1897, J.P.B. Casgrain, 1902, J.H. Leclair, 1903 (1910). Carte tirée de la liste des townships du Québec (1910-1920), cote : A/330.



2
C h a p i t r e

LE CURÉ LABELLE ET SON
PROJET DE COLONISATION





Antoine Labelle 1833-1891
« Le Roi du Nord »



LES PREMIERS HABITANTS LES AMÉRINDIENS

Lorsque débute l'histoire de Chute aux Iroquois, dans le cadre du programme de colonisation du curé Labelle, les Iroquois sillonnent déjà les forêts de la région depuis longtemps; les derniers à circuler sont disséminés par l'arrivée des colons et leur envahissement du Nord.

Une famille toutefois, passe à l'histoire. Les vieux citoyens se souviennent d'avoir souvent entendu parler de la présence de Jœ Commandant, fils, et de Michel Commandant, *Chichippe*, son frère. De plus, à l'automne de 1884, quelques années à peine après la fondation de cette colonie, Benjamin Antoine Testard de Montigny, un Français vivant à Montréal, chroniqueur, fait un voyage à la Chute aux Iroquois et rédige un récit; ses notes sont d'autant plus précieuses qu'elles sont les seules informations disponibles sur la vie de cette famille indigène :

« À la Chute aux Iroquois on voit, sur la rive est de la Rouge, près du pont, adossée à une colline couverte de troncs dépouillés de leurs feuilles et de leurs écorces que le feu avait dévorées, une masure faite de bois de bouleau, et entourée d'un champ de blé d'Inde; sur les murs en bois rond de cet abri étaient appuyés des canots d'écorce, des appareils de pêche et quelques peaux de bêtes puantes étendues pour sécher. C'était la résidence de Jœ Commandant, fils de Jœ Commandant 1^{er}, qui alors demeurait au lac Tremblant, dont on aperçoit les bords dans le lointain, à l'est, Michel Commandant, son frère, était à la chute aux Bleuets, sur la Rouge. Ces trois Iroquois, avec Xavier Micon, qui demeurait à la Montagne du Sauvage, s'étaient taillé un héritage dans ces vastes domaines; mais comme ces grands seigneurs ne se livrent jamais qu'au noble métier de la pêche et de la chasse, ils avaient négligé la culture de leurs terres. Ils faisaient grande vie dans ces forêts peuplées d'ours, d'orignaux, de loutres, de castors, de visons, de perdrix, etc... Aussi fallait-il les voir quand, en hiver, leurs frères du Lac et de Caughnawaga allaient, sous les étendards de Saint Hubert, y sonner la Valse Aller ou l'Hallali.



Parmi les premiers habitants de la Chute aux Iroquois, la famille de Joseph Commandant, Iroquois, vers 1870. Debout, Joe Commandant, fils, en bas tenant l'enfant, Michel Chichippe.

« Comme ils faisaient bonne chaire sous les tentes enfumées de la Nord ou de la Rouge! Aussi descendaient-ils le printemps avec des charges énormes de pelleteries qu'ils trafiquaient à Saint-Jérôme, en passant au comptoir de M. de Montigny, qui échangeait, avec eux, vivres, provisions et argent. »¹

Au sujet de ce même Jœ Commandant, le registre des mariages et sépultures, de la Nativité de Labelle, informe du décès de deux de ses enfants :

« Jean-Baptiste, enfant de Joseph Commandant (Indien Algonquin)² et de Catherine GrosLouis, décédé le 11 août 1882 à l'âge de 22 mois; inhumé le 16.

« Joseph, enfant de Joseph Commandant (Indien Algonquin) et de Catherine GrosLouis; décédé le 3 novembre 1882 à l'âge de 13 mois; inhumé le lendemain. »³

LE PRÊTRE-COLONISATEUR ANTOINE LABELLE

D'entrée, précisons que le curé Antoine Labelle dirige le vaste mouvement de colonisation du sol nordique. La mise sur pied de son projet s'explique par une conjoncture taillée sur mesure : un climat socio-économique et politique difficile et un architecte-promoteur tout tracé pour l'application d'un plan d'une telle envergure. Quel est son mérite ? Cet homme, de tempérament à traits forts, est de ceux qui passent à l'acte. Il est visionnaire, homme d'action, capable d'en couvrir grand et de mener plus d'une affaire de front. Ainsi, lui-même homme du sol, voyant la misère et son ampleur, il saisit l'occasion et tente de mettre un terme à l'exode vers les États-Unis.

On sait que dans la dernière moitié du XIX^e siècle, jusqu'en 1901 au Québec, le défi est de mettre fin à la saignée démographique et de la transformer en migration intérieure. Les statistiques ne sont pas précises, mais on estime qu'entre 1861 et 1901, au moins 500 000 Canadiens-français quittent le Québec pour les États-Unis.⁴

En 1889, Arthur Buies, ami et compagnon de voyages du curé Labelle, est homme de lettres et exerce le métier d'écrivain en tant que pamphlétaire et chroniqueur. Voyons ce qu'il écrit :

« Voilà pourquoi tant de milliers de Canadiens-français avaient pris la route des États-Unis. Ils ne pouvaient pas trouver un pied-à-terre pour eux dans le pays qui leur appartenait et dont les sept huitièmes sont encore inhabités. Et pendant ce temps, les plus belles parties de la province étaient au pouvoir des vautours de la forêt, qui se couvraient du fallacieux prétexte de la protection des bois, et qui auraient volontiers fait abattre en un seul jour tout ce qui restait d'arbres debout s'ils en avaient eu le pouvoir. »⁵

Les années 1837-1838, avec les révoltes patriotes, déjà traduisent le climat d'insatisfaction. Le clergé inquiet trouve le gouvernement trop lent à intervenir dans l'émigration grandissante des jeunes Québécois et tente à son tour de freiner l'hémorragie. Il ouvre de nouvelles régions à la colonisation, dont les vallées des affluents de l'Outaouais.

De nombreux Canadiens-français croient en un paradis préparé pour eux à Montréal et aux États-Unis. Très vite ils déchantent. Le chômage dans les villes a rendez-vous avec l'Histoire. La révolution industrielle de 1850 en Angleterre se fait sentir en Amérique du Nord. Afin de mieux comprendre, faisons un peu d'histoire.

En 1833, à Sainte-Rose au Québec, le 24 novembre, naît Antoine Labelle qui est ordonné prêtre en 1856. Le nouveau curé exerce d'abord son

ministère dans des paroisses limitrophes. Il est à même de voir l'ampleur de l'exode de ses compatriotes et, bien que jeune d'âge, son intérêt et son implication pour la société française catholique sont remarquables.

Les expériences vécues dans ces paroisses lui valent d'acquérir des convictions. L'abbé Auclair renseigne :

«Le 16 décembre 1859 il est nommé curé à Saint-Antoine-Abbé, dans le comté de Huntingdon, qui touche aux États-Unis. La paroisse venait précisément d'être érigée canoniquement et Antoine Labelle en devient le premier curé résidant. Il avait 26 ans d'âge et trois ans et six mois de sacerdoce. Il y avait sur son territoire bon nombre de familles protestantes et les catholiques eux-mêmes se trouvaient naturellement divisés en deux groupes, celui des Canadiens et celui des Irlandais.(...) Entre catholiques et protestants, les points de vue diffèrent et les prétentions ne concordent pas. Entre les catholiques eux-mêmes, ceux de langue française et ceux de langue anglaise, nombre de frictions se produisaient qu'il fallait tâcher d'apaiser ou d'adoucir. Le jeune curé avait là autant de problèmes pratiques à résoudre.»⁶

«Le 7 février 1863, Antoine Labelle était nommé curé à Saint-Bernard de Lacolle, une autre paroisse à la frontière des États-Unis, située près des lignes de l'État de New-York. Au moment où le curé Labelle arrivait à Lacolle, les paroissiens, mêlés d'ailleurs à une forte population de protestants, avaient à faire face à une difficulté d'un ordre spécial; l'endroit du site de l'église était à l'origine de contestations et une scission s'était faite au sein des paroissiens.»⁷

En 1868, il est nommé curé à Saint-Jérôme où il demeure en fonction pendant près d'un quart de siècle; il n'a pas encore trente-cinq ans. Ce poste lui est confié par Mgr Bourget, évêque de Montréal. Et du "portique



Visite du curé Labelle dans son Nord.

des Laurentides", selon l'expression d'Arthur Buies, ce jeune prêtre commence la carrière de prêtre-colonisateur dans laquelle il va s'illustrer.

Dès 1869 il commence à explorer le Nord. La colonisation des cantons du nord de Montréal est l'œuvre de ce prêtre qui se taille bientôt

une place dans les rouages de la politique. Disons tout de suite que J.-A. Chapleau est chef du gouvernement conservateur au temps du curé Labelle. En fait, Chapleau gouverne entre le 30 octobre 1878 et le 29 juillet 1882 alors qu'il cesse d'être premier ministre à Québec. Pour sa part, le curé étend sa sphère d'action, comme colonisateur, à toute la province et à tout le pays et au mois de mars 1882, il réitère sans succès une demande de subsides au nom de ses colons de la Rouge et de la Nord. Mais tout n'est pas perdu.

Chapleau passe à la scène fédérale en juillet 1882. Il devient secrétaire d'État, dans le cabinet de sir John-A. MacDonald à Ottawa, et fait voter par les communes, le 17 mai 1883, un substantiel subside pour « *le Montréal-Occidental, c'est-à-dire une grande ligne de chemin de fer, qui continuerait celle de Saint-Jérôme jusqu'à La Chute aux Iroquois (...) puis, par Nomingue, jusqu'à Maniwaki, ni plus ni moins* ». ⁸

En 1884, avec des fonds gouvernementaux, s'ouvre le chemin Chapleau, depuis la Chute aux Iroquois sur la rivière Rouge jusqu'à Kiamika sur La Lièvre.

Selon les convictions du curé Labelle, les terres agricoles y sont remarquables. Son projet se développe, les sentiers forestiers se transforment en chemins de colonisation, ici et là on voit naître des colonies agricoles et poindre des chapelles, des écoles et jusqu'à des municipalités civiles reconnues comme telles, dès lors que ces dernières atteignent le nombre de trois cents habitants.

En 1888, au mois de mai, le curé devient sous-ministre de l'Agriculture et de la Colonisation à Québec, dans l'administration Honoré-Mercier.

En 1889, le pape Léon XIII le nomme protonotaire apostolique, en reconnaissance de ses loyaux services rendus à l'Église catholique et à la société canadienne-française. Fait à remarquer, peu importe qu'il soit Sous-ministre et Monseigneur, tout le monde continue de l'appeler le curé Labelle. Il est surnommé l'apôtre de la colonisation, le roi du Nord.

Une période de gestation de neuf années, de 1869, année au cours de laquelle il commence à explorer son Nord, jusqu'à 1878, année qui marque le début de l'application de son projet de colonisation, sert d'assise à la réalisation de son programme.

Il fréquente les couloirs de la Chambre des députés à Québec et ceux de la Chambre des Communes à Ottawa, sollicite et obtient des subsides et des allocations. Face aux ministres et aux députés embarrassés devant la possibilité des gens du sud de s'offusquer en raison de subsides accordés par le gouvernement aux gens du nord, le curé Labelle rétorque : « (...) *quand le nord progresse, la richesse qui en découle profite au sud.* » ⁹ Il a de la

détermination, ce curé Labelle. Esprit vif, il connaît les rouages de la politique comme ceux du clergé et sait les utiliser à ses fins. Il vit pour les colons et se préoccupe autant de leur confort matériel que de leur confort spirituel. Et il est bien supporté par son évêque, Mgr Fabre, alors évêque de Montréal.

Mais le rêve d'Antoine Labelle qu'est-il au juste si non occuper le territoire, créer dans le Nord un immense empire canadien-français, et tout cela de façon pacifique tout en étant francophone et catholique. Une vingtaine de paroisses sont issues de ce rêve gigantesque et du programme qui en découle ; le Curé est soutenu et encouragé dans sa ténacité, par des gens au courage égal au sien. Écoutons le :

En 1872, *«Je sens que la province a besoin d'un chemin de fer dans le nord...Pour développer notre pays, il nous faut des industries, il nous faut des chemins de fer...Nous avons besoin d'un Grand Tronc dans le Nord comme dans le Sud. Nous sommes aussi intelligents et aussi industriels que les habitants du sud. Qu'on nous donne les mêmes moyens d'action et nous le prouverons. C'est ainsi que nous pourrions devenir les rivaux des Anglais et des Américains dans le commerce et l'industrie.»*¹⁰

En 1873, *«(...) En nous emparant du sol depuis la vallée de l'Outaouais jusqu'à Winnipeg, nous empêchons qu'on nous passe sur le dos pour aller à la Baie d'Hudson. Le père du fait c'est l'idée.»*¹¹

Et encore en 1873, *«Je me suis dirigé du côté de l'ouest parce qu'il fallait enlever aux protestants les comtés d'Argenteuil et d'Ottawa et les assurer pour toujours en la possession des catholiques et tout cela sans le dire ouvertement. (...) nous emparer de cette vallée d'Ottawa. Il y a une société d'Écossais qui y travaillent ardemment...»*¹²

Des expériences de la sorte contribuent à préparer l'homme-curé devenu responsable de l'élaboration du plan de développement des cantons du Nord. Lorsqu'il doit effectuer des voyages en France pour réaliser son plan, il est fin prêt pour affronter les obstacles et défendre la cause qui lui tient tant à cœur.

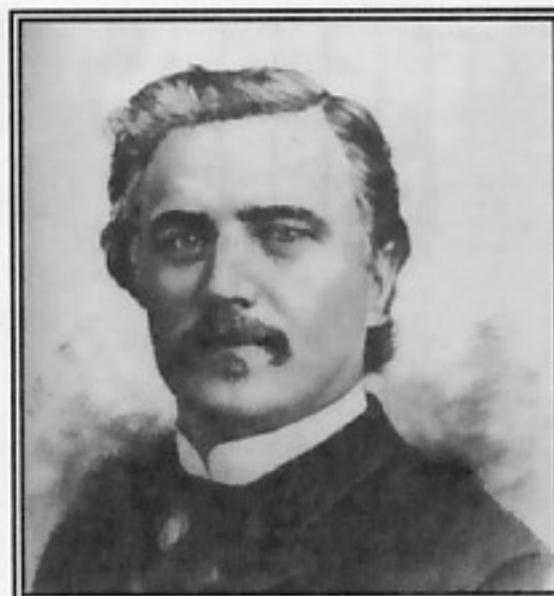
À son ami Eugène, devenu le Père Eugène Prévost, dans une lettre datée du 11 février 1885, le curé Labelle annonce qu'il va bientôt se rendre en Europe (...) *«Je suis chargé, lui écrit-il, par le gouvernement d'Ottawa d'aller chercher dans les vieux pays de bons colons pour notre Nord-Ouest canadien. C'est une haute mission, qui me paraît assez difficile à remplir. Je l'accepte en m'abandonnant à la volonté de Dieu. J'aurai à traiter d'affaires sérieuses.»*¹³

Pour ce voyage en 1885, le curé colonisateur est envoyé par le gouvernement canadien par l'intermédiaire de Chapleau, du parti conservateur, devenu député fédéral et Secrétaire d'État. Et un autre voyage en 1890,

celui-là il le fait alors qu'il est devenu sous-ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, nommé par le Premier Ministre Mercier au sein du gouvernement libéral. On voit bien qu'un changement d'allégeance politique ne le dérange guère; une seule obsession le motive: créer un empire canadien-français vers l'Ouest jusqu'à Winnipeg et contrer les élans des protestants anglophones.

En 1889, il est à même de vérifier si le pouvoir dont il semble détenir les ficelles est réel ou s'il n'est qu'un mirage; une correspondance s'établit avec le Vatican, il visite les dirigeants religieux et converse avec des politiciens; il croit à son chemin de fer. Mais la position du curé défricheur avec son évêque Mgr Fabre, du diocèse de Montréal, devient précaire. Ce dernier se sent menacé en raison de l'obtention convoitée par le curé Labelle, d'un nouveau diocèse pour le nord de Montréal avec siège à Saint-Jérôme; la partie d'échecs devient corsée. De plus, chez les conservateurs, des anciens amis du curé Labelle, incommodés par sa nomination au parti libéral, deviennent ses ennemis et des pressions s'exercent de toute part. Sa position devient critique. Il est pris au piège d'un rapport de force et d'un conflit de pouvoirs entre le gouvernement du Québec, Mgr Fabre et le Vatican, et force est de constater les limites de son pouvoir alors qu'il voit s'effondrer son projet d'évêché dans le Nord. Il croit pourtant avoir réussi à convaincre le Vatican de la nécessité d'un tel projet, d'autant plus que le territoire couvert par le diocèse d'Ottawa paraît démesurément grand.

Certains faits ont-ils eu une incidence sur l'opposition farouche de Mgr Fabre au projet du diocèse tant souhaité par le curé Labelle?



*J. Adolphe Chapleau,
Premier ministre de la province
de Québec - 1878 à 1882.*



*Edouard-Charles Fabre,
évêque de Montréal en 1887.*



*Mgr J.-Thomas Duhamel,
archevêque d'Ottawa en 1882.*

Collection Photographie Armour Landry.

Collection Photographie Armour Landry.



Le curé Labelle à Chute aux Iroquois, dans les années 1880. À droite on aperçoit son canot.

« Mgr Fabre à Montréal et Mgr Duhamel, à Ottawa, deviennent archevêques en 1886, sous Léon XIII ; leurs diocèses respectifs sont alors érigés en même temps archidiocèses, »¹⁴. Cette récente reconnaissance de territoire et de pouvoir a-t-elle contribué à renforcer Mgr Fabre, dans son refus d'assister à la division du diocèse de Montréal dont il est le pasteur ? Lorsque le curé Labelle se rend à Rome pour plaider sa cause et défendre son projet, Mgr Fabre effectue, lui aussi, quelques voyages à Rome.

La lutte a été serrée. Lorsque la réponse négative arrive de Rome en décembre 1890, mettant fin à ce vaste projet de colonisation et d'évêché dans l'Outaouais, il ne lui reste plus qu'à mourir avec son projet bloqué par des influences laïques, politiques et religieuses, à lui opposées. Lisons plutôt ce que dit textuellement Gabriel Dussault dans son ouvrage « Le curé Labelle, Messianisme, utopie et colonisation au Québec » :

« Dans la lettre officielle de démission qu'il adresse au Premier Ministre Mercier, le 26 décembre 1890¹⁵, (le curé) Labelle écrit :

« A présent il ne me reste plus qu'à me retirer de mon poste et d'aller m'abriter, en silence, sous le drapeau de la colonisation et du mérite agricole (...) en faisant les vœux les plus sincères pour la prospérité du pays et son avancement matériel et religieux. » »

La question est de savoir s'il est capable de retourner à ses seules fonctions de curé à la paroisse de Saint-Jérôme.

Certains voient dans cet arrêt brusque la raison de son décès, d'autres retiennent la thèse de l'hospitalisation pour une hernie suivie d'une intervention chirurgicale. Il meurt prématurément le 4 janvier 1891, il est alors âgé de 57 ans.

Réaction des membres du conseil

À la séance spéciale du conseil municipal du canton Joly, le 15 janvier 1891, il est écrit au livre des délibérations, « nous avons appris avec la plus profonde douleur la mort du Révnd Mgr Ant.-Labelle, député Ministre de la colonisation et devenu apôtre de la colonisation et père de tous les colons établis en cette paroisse. » De plus les membres du conseil présentent leurs « condoléances à la mère affligée du vénéré défunt. » Il est mentionné aussi qu'à la demande du conseil, ces résolutions doivent être transmises aux différents journaux de la province qui sont priés de reproduire ces résolutions.

Le 5 février 1894, le nom du village de Chute aux Iroquois est changé pour celui de Labelle, ainsi appelé par le conseil municipal du canton Joly, à la mémoire du vénéré curé-colonisateur

L'HISTOIRE DANS L'HISTOIRE

Mais revenons en 1876, le train circule de Montréal à Saint-Jérôme ; on l'appelle le *Québec, Montréal, Ottawa et Occidental*. Trente cinq milles de chemin de fer.



Parmi les premiers touristes, les Lacoste en compagnie de la famille d'Augustin Lauzon, vers 1900.

Maintenant le grand mouvement de la colonisation du Nord est lancé. C'est le début de la colonisation à la Chute aux Iroquois. Ce canton est appelé Joly ; on le nomme ainsi en l'honneur du premier ministre du Québec, Henri-Gustave Joly. Dès le 26 septembre 1878, le curé Labelle écrit à Mgr Duhamel alors évêque d'Ottawa :

«J'ai placé quatre églises en haut de Clyde, la première à La Chute aux Iroquois (La Nativité ou Labelle), la deuxième près de la ferme du milieu (L'Annonciation), la troisième près de la ferme d'en haut (L'Ascension), la quatrième à la tête du grand lac Maskinongé (La Minerve.) (...) (...) les cantons se peuplent comme par enchantement ! Les arpenteurs du gouvernement peuvent à peine suivre la marche rapide de nos colons ! »¹⁶.)

Cette marche en avant de la colonisation oblige le curé Labelle à s'absenter de sa paroisse de Saint-Jérôme pendant de longues semaines. Voyant la situation, Mgr Fabre lui donne comme vicaire Pierre Pelletier, ordonné prêtre le 24 août 1878. Dès son ordination, ce nouveau prêtre devient vicaire de Saint-Jérôme. Il admire le curé Labelle et le remplace dans ses tâches pendant une douzaine d'années, jusqu'à sa mort en 1891. L'abbé Pelletier, homme de zèle et de dévouement, est un auxiliaire remarquable.

À la Chute aux Iroquois, le curé Labelle dit lui-même la première messe, le 8 septembre 1878, jour de la Nativité de Marie. La même année, il choisit le site de l'église de cette mission. D'ailleurs, il revient en ce lieu lors de son dernier voyage en 1890 et sur ce, Benjamin Antoine Testard de Montigny nous livre une confidence dans le récit de son voyage effectué à Labelle en 1895 :

« Nous avons visité avec émotion l'endroit où le curé Labelle a dit, dans ces parages, la première messe... Ce lieu de pèlerinage, pour les cœurs reconnaissants, se trouve à quatre arpents en bas de la Chute, du côté sud. À



Pointe à Phydime, endroit où le curé Labelle a dit la première messe à Chute aux Iroquois en 1878.

sa dernière visite, le bon curé a été s'agenouiller près du gros pin couché qui lui servit d'autel, et il s'y est tenu longtemps prosterné en pleurant. Pressentait-il qu'il revoyait ces lieux bénis pour la dernière fois ? »¹⁷

Cette même année 1878, grâce à ses démarches, il obtient du gouvernement provincial la construction d'un pont ; ce pont franchit la chute aux Iroquois et est terminé la même année.

En 1879, le curé Labelle fonde avec l'approbation de Mgr Fabre la Société diocésaine de colonisation de Montréal pour implanter des structures permanentes et assurer le peuplement des cantons du Nord ; il définit clairement son plan :

« À l'ombre du clocher paroissial qui est pour lui le symbole du progrès, le Canadien a vu grandir et prospérer son pays ; et en apercevant dans la forêt, le prêtre et la chapelle, ou seulement la place d'une église, il entrevoit dans un temps rapproché l'augmentation de la valeur de la propriété, le médecin, le notaire, le marchand, le moulin, la municipalité religieuse, scolaire et civile. »¹⁸

Sa vision économique est remarquable. Il sait que le transport crée le commerce. Son chemin de fer il y tient, il rêve de faire descendre vers Montréal des produits de qualité. Proche de certains pouvoirs d'eau comme celui de la chute aux Iroquois et du rapide-de-l'Original, il établit sur son

plan des moulins à scie, à farine, moulins à carder et des manufactures. De plus, impressionné par la splendeur du paysage et la nature tonifiante des Pays-d'en-Haut, il imagine déjà des gens venir s'y installer pour se faire ou se refaire une santé.

Des missions sont déjà fondées : La Conception depuis le printemps 1879, L'Annonciation où les premières familles arrivent en 1880. À La Nativité, la chapelle est terminée en 1878. Et en 1883, il y a un colon à L'Ascension, le curé Labelle plante une croix à la ferme-d'en-haut (L'Ascension) ; ce geste traduit bien l'optimisme délirant de ce bon Curé : à travers une goutte d'eau il voit la mer comme à travers un seul colon, il croit à toute une mission. Et à l'image des Jacques Cartier, Samuel de Champlain et de M. de Maisonneuve, qui ont exploré la province par le fleuve Saint-Laurent, par la rivière Rouge, le curé Labelle explore son Nord avec quelques rares colons. Il se trouve des gens qui réclament des lots à coloniser. Les sociétés de colonisation travaillent à vive allure et déjà, il faut penser à pousser plus loin, à s'orienter vers les sources de la rivière du Lièvre pour répondre à la demande.

Dans l'entourage immédiat du curé Labelle, on retrouve Isidore Martin, son " fidèle Isidore ", son ami et serviteur, frère du premier maire de la Chute aux Iroquois, Charles Martin et, le grand compagnon de voyage du curé Labelle, Pierre Nantel ¹⁹, marié à Victoria Dauphin arrivés tous deux à Labelle en 1880. Mentionnons Arthur Buies, celui-là même qui, jusqu'à



*Pierre Nantel, (1854-1908),
compagnon de voyage du curé Labelle.*



*Victoria Dauphin, (1855-1932),
épouse de Pierre Nantel.*

l'âge de 40 ans, mène une vie assez aventureuse, et exerce sa plume au tumulte de cette vie, celui-là qui a la réputation d'être un libre-penseur avéré. Toutes différences confondues, après leur rencontre vers 1879 ou 1880, ils deviennent des inséparables. Écoutons-le parler du curé qui mesure pas moins de six pieds et porte fièrement son poids de 333 livres :

*« (...) On le voyait passer soudain comme une trombe. Sa voie remplie de vibrante sonorité résonnait dans les couloirs du palais législatif (...) et faisait sursauter (...). L'instant d'après, tout était retombé dans le plus grand des calmes. On se demandait d'où venait et où s'était dissipé cet orage ».*²⁰

Après leur rencontre, Arthur Buies écrit encore et toujours sur la "Rouge" et sur la "Nord". On le reconnaît comme le publiciste attitré du curé et de son œuvre. Dans la lettre du 11 août 1881, adressée au curé Labelle, il écrit :

*« Nous y voilà. Quel pays ce Nord! (...) Je crois toute cette région réservée à un riche et fécond avenir. Le peu de hauteur des montagnes, l'abondance des gorges qui permet d'établir des voies de communication dans tous les sens, les lacs multipliés et distribués providentiellement de façon à ce qu'ils apportent pour ainsi dire leur concours à l'homme au moment donné dans l'œuvre de la colonisation, les bois superbes, l'orgueil de nos forêts, les plus beaux, je crois... »*²¹

Le rêve du curé Labelle, c'est de continuer la voie ferrée jusqu'à Winnipeg; faire dans l'intérieur de cette région un nouveau Pacifique-Canadien. Cela étant dit, jusqu'en 1885, Chute aux Iroquois demeure le terme des voies carrossables. Plus au nord, il y a absence totale de chemin praticable. Seuls des vieux chemins de chantiers peuvent être empruntés par un traîneau à lisses de bois, même en été. Pour le tirer, on attelle les chevaux ou les bœufs l'un devant l'autre. C'est ça la voie offerte aux hasardeux qui désirent se rendre de Chute aux Iroquois au Rapide-de-l'Orignal, jusqu'en 1885. Il n'est pas superflu de dire que de son vivant, le curé ne voit pas le train du Nord entrer à la gare, il faut attendre l'année 1893, deux ans après sa mort. Toutefois, une consolation, l'arrivée du train à la gare de la Chute aux Iroquois a un effet favorable. La population grimpe depuis 400 habitants en 1893, à 962 en 1901.

L'esprit vif et le verbe facile dont il jouit, est sans doute d'un grand secours lorsque, mandaté en France par le gouvernement, il vise le recrutement de colons français. Au cours de ces années, la révolution industrielle en Angleterre chambarde les habitudes de façon aussi drastique que le fait la révolution technologique actuelle; à cela s'ajoute la défaite de la France face aux Prussiens, sous Napoléon III en 1870, laissant le peuple dans un climat socio-économique et politique terrible. Ici au pays et au Québec, on connaît le mouvement migratoire de l'époque.

De part et d'autre, les habitants cherchent à quitter pour d'autres lieux en quête d'un mieux-être ; tout est en place pour que s'accomplisse l'œuvre de colonisation du curé Labelle, le premier sous-ministre en soutane à être reçu à Paris dans les salons, où il rencontre de hauts personnages et prépare des accommodations pour son monde. Ainsi, on voit venir au Québec les Clôt, Genet, Baudart, Vennat et bien d'autres. De même, on voit monter, dans un mouvement interne de migration, les Brassard et de nombreuses autres familles, vers les terres de colonisation à la Chute aux Iroquois.



Pierre Clôt, arrivé à la Chute aux Iroquois en 1893, photo prise avec sa famille, en 1922.

Le gouvernement peut à peine suivre la marche rapide de la colonisation. Alors que les familles s'arrachent à leurs vieilles terres et s'acheminent vers le Nord, à l'automne de 1878, monsieur Wm. Crawford, a.g. vient faire l'arpentage du canton. La spécification basée sur le plan de cet arpenteur mentionne le nom des tout premiers colons établis sur les rangs A et B. Les lots du rang A sont situés du côté est de la rivière Rouge (du côté de l'actuel parc linéaire, autrefois la voie ferrée) en partant de la limite de La Conception vers la Chute aux Iroquois ; les lots du rang B sont situés du côté ouest de la rivière. Voici donc les noms des premiers colons et leur lot de même que les propriétaires de ce même lot en 1955 et en janvier 1997.²²

N.B. Là où rien n'est inscrit dans la dernière colonne, cela signifie : « autres propriétaires et lot morcelé » de même les lettres *l.m.* ou *lm* pour lot morcelé. Cette note s'applique aussi aux listes subséquentes dans ce chapitre.

Rangs	Lots	1 ^{er} colons	Propriétaires en 1955	Propriétaires en janvier 97
A	6	Pierre Paquet	Wilfrid David, fils	Wilfrid David, fils/l.m.
A	7	Joseph Nantel	Jean-Paul Brassard	Fabien Brassard
A	8	Baptiste Nantel	Armand Paiement	
A	9	D. Chevigne	Armand Paiement	
A	10	P. St-Aubin	Jean Grisé	
A	11	Joseph Parent	Mme J.-B. Ryan	W. Ryan, Seddon Mme
A	14	Isidore Hawick	Maurice Labonté	
B	5	G. Nantel	Wilfrid David, père	Guy David
B	6	Baptiste Nantel	Wilfrid David, père	Guy David
B	8-9	Louis Miron	André Brassard	

Le curé Labelle, en ces temps de misère, sait trier sur le volet et persuader des familles entières de Sainte-Anne-des-Plaines, Saint-Janvier, Sainte-Scholastique, ou de Montréal, d'aller défricher leur lot dans un pays à bâtir. Durant les années 1879 et 1880, des familles montent par groupes, elles sont plusieurs dizaines à risquer l'aventure.

Voici la liste de ces familles qui, en 1880, possèdent un lopin de terre obtenu de la Couronne : 2e groupe arrivé en 1879-1880

N.B. : La date indique le jour où la propriété est concédée au colon par la Couronne.

Dates	Lots	Rangs	1 ^{er} colons	Propriétaires en 1955	Propriétaires en janvier 97
EN 1880					
19 juin	24	B	Urgel Gouin	Charles Brassard	
19 juin	23	B	Charles Renaud	Henri Brassard	
19 juin	9	D	Hortense Miljour	Éméric Bergeron	
19 juin	22	B	Etienne Miljour	Charles Brassard	
19 juin	21	B	Ferdinand Legault dit Deslauriers	Julien Brassard	
19 juin	20	A	Louis Bigras	Henri Clôt	
2 juill.	3	C	Alfred Delorme	Eugène Alarie	
7 juill.	1	A	Robert-G. Parnel	Arthur Roberts	
7 juill.	2	A	Robert-G. Parnel	Arthur Roberts	
7 juill.	3	A	Robert-G. Parnel	Arthur Roberts	
7 juill.	13	A	Alphonse Joly	Yvan Cédilotte	F. Labelle et H. Gariépy
7 juill.	15	A	Alfred Demers	Eugène Cédilotte	
7 juill.	16	A	Octavo Desjardins Jr.	Eugène Cédilotte	
10 juill.	1	C	R.C.E. Corp. d'Ottawa	Fabrique	
10 juill.	25	B	R.C.E. Corp. d'Ottawa	Fabrique	

Dates	Lots	Rangs	1 ^{er} colons	Propriétaires en 1955	Propriétaires en janvier 97
EN 1880					
22 juill.	28	A	Zotique Thérien	Une partie du village	
22 juill.	1	C	Zotique Thérien	Une partie du village	
22 juill.	26	B	Ariste Bock	Une autre partie du vil.	
4 août	12	A	Dorius Filiatrault	Yvan Cédilotte	
4 août	24	A	Louis Trudeau	Josaphat Clément	
4 août	2	C	Adolphe Trudeau	Village	
20 août	4	B	J.-Bte Thérien	Abondius David	
20 août	4	C	Pierre Nantel	Francis Nantel	
20 août	4	A	F.-X. Tessier	A. Roberts	
21 août	5	D	Napoléon Nantel	Damien Brisson	Gérard Brisson
21 août	6	D	Napoléon Nantel	R. Bergeron	
21 août	27	A	Ariste Bock	Nord Village	
21 août	22	A	Charles Renaud	Arthur Clément	
21 août	15	B	Calixte Campeau	Eugène David	
6 sept.	40	H	Eugène Page	Jos. Sévigny	
23 sept.	17	A	Olivier Desmoulins	Émile Labonté	Charles Labonté
23 sept.	18	A	Jules Desmoulins	Émile Labonté	
27 sept.	10	A	Théodule Bélisle	Jean Grisé	
21 oct.	33	i	Philius Longpré	Jos. Brousseau	
21 oct.	34	i	Augustin Lauzon	Adélarde Bélanger	Richard Sears
25 nov.	6	A	Pierre Paquet	Wilfrid David	Wilfrid David ²³

Sous l'influence du curé Labelle jusqu'en 1890, répondant à ses appels répétés, puis jusqu'en 1895 d'autres familles, influencées à leur tour par la parenté ou le voisinage, s'acheminent vers le Nord par des routes étroites à peine ouvertes. Affligés par la pauvreté et la misère dans les pays d'en bas, ces gens décident de monter plus haut que la *Repousse* (pénible chemin ouvert au-delà de Sainte-Agathe, soit Saint-Faustin) et le *Grand Brûlé* (aujourd'hui Saint-Jovite).

Les listes des nouveaux propriétaires, groupés par année, incluant les numéros et la date d'achat de leurs lots, telles que contenues dans les archives du ministère de la colonisation puis mises à jour, sont présentées ci-dessous.²⁴

Dates	Lots	Rangs	1 ^{er} colons	Propriétaires en 1955	Propriétaires en janvier 97
EN 1881					
8 jan.	20	B	Ferdinand Legault dit Deslauriers	Henri Clôt	H. Clôt/l.m.
19 jan.	5	A	Pierre Paquette	Roméo Aubry	
22 jan.	18	B	Octave Clairoux	Émile Labonté	

Dates	Lots	Rangs	1 ^{er} colons	Propriétaires en 1955	Propriétaires en janvier 97
EN 1881					
22 jan.	30				
	29	A	Révd P.-A. Laporte (1 ^{er} curé)	P.-E. Alarie	
24 jan.	31	i	Zéphirin Godin	Jos. Brosseau	
23 fév.	35	i	Louis Martin	Roland Laurin	
23 fév.	11	B	Régis Gurnette	Candide Létourneau	
17 mars	19	A	Édouard Thérien	Pierre Clot	
17 mars	32	i	Augustin Lauzon	Jos. Brosseau	
17 mars	8	D	Léon Renaud	Éméric Bergeron	
18 mars	17	B	Antoine Tessier	Paul Brassard	
18 mars	26	B	Jérémie Campeau	Josaphat Clément	
25 mars	31-32	A	Benjamin-A. Laporte	P.E. Alarie	
25 mars	5	B	Godfroi Nantel	Wilfrid David	Guy David
2 avril	14	A	Gilbert Desforgés	Maurice Labonté	
9 avril	30	i	Isidore Martin	Côme Godard	
24 juin	1	D	Joachim Villeneuve	Paul Bélanger	
24 juin	5	C	Ernest Renaud	Émile Godard	
24 juin	12	B	J.-Bte Jolicœur	Auguste Lauzon	
8 août	16	B	Thomas Proulx	Louis Valiquette	
15 août	29	i	Godfroy Martin	Côme Godard	
24 août	35	F	Honoré Véseau	Louis-Maurice Brun	
24 août	10	D	Honoré Véseau	Louis-Maurice Brun	Jacqueline Erdely
25 août	39	F	Dallard Béliveau	Gérard Valiquette	Gérard Valiquette
30 août	7	D	Joseph Gagnon	Roger Bisson	
6 sept.	40	F	Patrick Forest	Orien Paradis	Gérard Valiquette
22 sept.	38	H	Philius Gauthier	Roland Godard	
23 sept.	25	A	Azari Bigras	Octave Goudreault	
23 sept.	2	D	François Nantel	Maurice-A. Boisclair	
23 sept.	3	D	Octave Nantel	Paul Bélanger	
23 sept.	4	D	Octave Nantel	Marcel Nantel	Marcel Nantel/l.m.
23 sept.	23	A	Louis Bigras, fils	Arthur Clément	
24 sept.	10	B	Louis Miron	Auguste Lauzon	
15 déc.	6	C	Charles Martin	Jean Godard	Jean Godard/l.m.
EN 1882					
19 jan.	8	B	Eugène Miron	André Brassard	
19 jan.	9	B	Joseph Miron	André Brassard	
7 mars	28	i	Isidore Martin	Germain Godard	
20 mars	34	H	Augustin Lauzon	Adélaré Bélanger	
24 août	39	H	Jérémie Boivin et Émery Godard	Aurèle Brosseau et Émile Ouellette	
25 août	19	B	Louis Bigras Sr.	Pierre Clôt	Pierre-André Clôt
30 août	40	G	Émery Godard	Joseph Brosseau	
30 août	38-39	G	Jérémie Boivin	Joseph Brosseau	Élie Laferrière

Dates	Lots	Rangs	1 ^{er} colons	Propriétaires en 1955	Propriétaires en janvier 97
EN 1882					
30 août	36	H	Jérémie Godard	Sinaï Brosseau	
22 sept.	21	A	Napoléon Bigras	Henri Clôt	
5 oct.	35	H	Pierre Godard	Zéphirin Brosseau	Douglas Nimmo
20 oct.	14	B	Frs-Xavier Brisebois	Louis Cousineau	
9 déc.	27-28	G	J.-A. Brisson	Succession Lambert	
9 déc.	25-26	G	Auguste Brisson	Succession Léopold Genet	
9 déc.	8	A	Jean-Bte Nantel Jr	Armand Paiement	
9 déc.	32-33	H	Héli Gauthier	Josaphat et Philippe Lauzon	
22 déc.	36	F	Gédéon Labelle	Adonias Bélisle	
22 déc.	37	F	Félix Labelle Sr	Roger Bisson	
22 déc.	20	J	Félix Labelle Sr	Couronne	Couronne/l.m.
22 déc.	26	H	Charles Martin	Émilien Charrette	Benoît Charrette/lm
22 déc.	8-9	G	Gilbert Brassard	Réal Bélisle	
22 déc.	10	G	William Brassard	Réal Bélisle	GKG Assoc.
22 déc.	11	G	Damase Brassard	Welley Philippon	
22 déc.	19	J	Jérémie Campeau	Couronne	Couronne/l.m.
22 déc.	14	G	Isidore Boisclair	Maurice Brisson	Maurice Brisson/l.m.
22 déc.	15	G	Isidore Boisclair	Paul Brisson	
22 déc.	27	H	Hermidas Brassard	Joseph Saindon	
22 déc.	27	H	Hermidas Brassard	Joseph Saindon	
22 déc.	28	H	Hermidas Brassard	Oscar Saindon	
22 déc.	24	H	Damase Labelle	René Jubinville	
22 déc.	23-24	H	Elzéar Gagnon	Léo Leblanc	
22 déc.	21	H	Norbert Therrien	Gaston Baudart	
22 déc.	22	H	Damase Touchette	Mlle Cécile Grenier	Domaine du Beau Séjour inc.
EN 1883					
4 jan.	27	i	Homer Gagnon	Germain Godard	
10 jan.	11	A	Évariste Lebœuf	Mme J.-B. Ryan	Mme Seddon Ryan Wylde
24 mars	6-7	G	Adolphe Larin	Réal Bélisle	
26 mars	12	G	Jules Brassard	Réal Bélisle	
26 mars	38	F	William Forrest Jr	Gérard Valiquette	Gérard Valiquette/l.m.
5 juill.	29	G	J.-A. Brisson Jr	Pierre Saindon	
5 juill.	7	H	Narcisse Beaudoin	Rosario Nivard	Onil Jean
5 juill.	8	H	Ulric Ducharme	A. Lamarche	Onil Jean
5 juill.	9-10	H	Élie Ducharme	Adélaré Bélanger	Jos. Bélanger
5 juill.	11	H	Édouard Ducharme	Alfred Bélanger	
5 juill.	12	H	Moïse Demers	Alfred Bélanger	
5 juill.	16-17	H	Joseph Ménard	Louis Amadei	16-Jean Amadei 17-/l.m.

Dates	Lots	Rangs	1 ^{er} colons	Propriétaires en 1955	Propriétaires en janvier 97
EN 1883					
5 juill.	18	H	Jules Ménard	Geoffroi Huber	
5 juill.	19-20	H	Joseph Chechette	Couronne	Couronne/l.m.
19 juill.	12	G	Damase Brassard	Welley Philippon	
21 juill.	17	G	Alphonse Bélanger	Réal Charrette	
21 juill.	13	G	Narcisse-C. Mathieu	Ernest Rossà	
21 juill.	15	H	Venance Auclair	Fernand Ponsinet	
24 août	18	G	Moïse Boisclair	Damien David	
24 août	37	H	Irénée Boivin, Jr	Sinaï Brousseau	
24 août	15	G	Alphonse Bélanger	Paul Brisson	
24 août	16	G	Alphonse Bélanger	Réal Charrette	
24 août	27	H	Mathias Demers	Joseph Saindon	
24 août	28	H	Oscar Saindon		
26 sept.	25	H	Flarice Richer (wife of D. Labelle)	Louis Jubinville	
26 oct.	31	H	Julius Sanderson	Josaphat Lauzon	
EN 1884					
19 dec.	29	H	Mathias Demers	Alphée Saindon	
EN 1885					
3 avril	7	A	Jos. Nantel	Jean-Paul Brassard	Fabien Brassard Manon Venne
7 juill.	1-2-3	B	Jos. Valiquette	Aldège David	
sept.	24	A	Félix Chalifoulx	Josaphat Clément	
EN 1886					
29 jan.	9	A	Alexandre Joly	Armand Paiement	
EN 1887					
22 avril	38	F	Meuderic Dauphin	Gérard Valiquette	2432-2448 Québec inc.
25 mai	39	F	Pierre Dauphin	Gérard Valiquette	Pierre Bisson
6 juill.	Ile à La Chute-aux-Iroquois (Pouvoir d'eau)			Gatineau Power Company	
26 août	29	H	Ant. Rochon	Jos. Saindon	
EN 1889					
3 sept.	15	H	Alphonse Saindon	Fernand Ponsinet	Claude Laroche
25 sept.	40	F	Alex Pagé	Orient Paradis	Gérard Valiquette
EN 1890					
10 mars	13	B	N.-C. Mathieu	Julien Brassard	
30 avril	21	B	Édesse Jolicœur	Henri Brassard	

Dates	Lots	Rangs	1 ^{er} colons	Propriétaires en 1955	Propriétaires en janvier 97
EN 1891					
26 août	37	G	Joseph Lauzon	Zéphirin Brousseau	
7 sept.	36	G	Adonaï Lauzon	Zéphirin Brousseau	
EN 1892					
10 juin	1	B	François David	Aldège David	
4 août	35	F			
10		D	Joseph Labelle	Guy Bélisle	Jacqueline Erdely
8 août	31-32	A	J.-Napoléon Nantel père	P.-Émile Alarie	André, Pierre, Sylvain Alarie
EN 1893					
29 avril	15	A	Azarie Bigras	Eugène Cédilotte	
7 nov.	31	i	Uldéric Brousseau	Joseph Brousseau	
EN 1894					
1 sept.	7	i	Herbert Boutin	Georges Clôt	
21 sept	8	i	Wenceslas Boutin	Georges Clôt	François Guignard
25 oct.	11	i	Jules Saindon	Couronne	Couronne
25 oct.	12	i	Pierre Saindon	Couronne	Couronne
16 nov.	8	D	Adélard Dauphin	Émeric Bergeron	
EN 1895					
2 fév.	31	H	Joseph Orban	Josaphat Lauzon	
25 mars	5	H	Alfred Bélanger	Adélard Bélanger	Onil Jean
25 mars	4	H	Roméo Richard	O.-L. Steidel	
25 mars	6	H	Octave Bélanger, fils	Adélard Bélanger	Onil Jean
25 mars	3	H	Octave Bélanger, père	Albert Steidel	Albert Edwin Steidel
27 mars	9	i	Jules Brassard	René Clôt	Madeleine Valiquette
4 avril	6	i	Louis Gauthier	Oswald Lacombe	
25 sept.	27	i	Wilfrid Nantel	Germain Godard	
30 sept.	35-36	H	Ulric Brousseau	Zéphirin Brousseau	35-Douglas Nimmo 36-Douglas Nimmo/lm Douglas Nimmo
30 sept.	36	H	Jérémie Boivin	Sinaï Brousseau	
30 sept.	40	A	Émery Godard, fils	Jos. Brousseau	
26 oct.	22	H	Émery Daoust	Mlle Cécile Grenier	
3 août	35	E	Ovila Gauthier	Édouard Léonard	Michel Fleurant
2 nov.	3	i	Alexis Chauvet	O.-L. Steidel	Helena Steidel

Quebec, Labelle



Aperçu du village vers 1895. À remarquer le premier pont et la première chapelle.

LA VIE DES PREMIERS COLONS

Jeanne Clôt, septuagénaire, raconte la venue de son grand-père Jules Brassard et de sa grand-mère Amanda Meunier²⁵

« Ils sont arrivés avec ma mère, Mary, alors petit bébé dans une voiture tirée par un cheval, en 1878. Ils étaient partis de Saint-Lin pour se rendre à Chute aux Iroquois prendre une terre de colonisation. Absolument rien n'était défriché. » Elle explique : *« Ce qui les a fait venir ici, c'est probablement parce que c'était trop pauvre à Saint-Lin et dans ce temps-là, on donnait les terres »* (moyennant certaines conditions). Six filles nées de ce couple deviennent des religieuses dans la communauté des Filles de la Sagesse, une autre entre en religion chez les Oblates de Marie Immaculée. *« Ça, c'est mes tantes »,* et d'une voix calme comme lorsque ça va de soi, *« J'ai deux de mes sœurs, Marie et Léonie qui sont entrées chez les Filles de la Sagesse. Elles ont été missionnaires en Haïti. »* Ainsi sont mises en évidence, coutumes et mœurs d'une époque révolue.

Chez elle, ils sont huit enfants. Ils habitent sur le rang 1(i). Sa mère agit comme maîtresse d'école dans sa maison pour ses enfants. Jeanne Clôt partage tout bonnement son amour de la terre et de la vie de famille à la ferme : *« On avait des moutons. »* À l'instant même, sa sœur Hélène fait une parenthèse et raconte, *« la tonte des moutons se fait une fois par année et la*



Moutons prêts pour la tonte.

laine était coupée avec un ciseau qu'on aiguissait nous autres mêmes. Un peu tout le monde pouvait couper la laine des moutons, mais il y en avait qui coupait la peau avec. A dix ans, ajoute-t-elle, comme pour jeter un peu de baume sur la blessure, quand on s'attaquait à un gros mouton pour lui couper la laine, je vous assure que des fois, il y avait des écorchures ! »

Jeanne Clôt reprend, *« l'hiver, maman cardait la laine elle-même. On restait au bout du lac Bélanger et mon grand-père et ma grand-mère demeuraient sur la montée Bélisle (chemin du lac-des-Rats-Musqués). On venait à la messe à pied des fois, cinq milles à marcher, d'autres fois en voiture tirée par des chevaux. On passait toujours par le chemin de la chapelle; il arrivait qu'on emmenait des sœurs dîner chez nous après la messe, »* dit-elle, d'un air de contentement.

Avec empressement, et sur le ton de la joie paisible, elle décrit l'ambiance des soirées d'hiver. *« Ma mère filait. Mon père savait monter un métier, il faisait son étoffe. On envoyait fouler ça à Nicolet. Ma mère faisait les chemises, les pantalons; elle tricotait des bas, des chandails, des combinaisons en laine du pays, »* en riant, gentiment, elle ajoute, *« mon père faisait des souliers de bœufs. Mes parents faisaient tout. On achetait seulement la farine et le sucre puis de la mélasse. Comme les petits fruits, quand on a été capable, on venait au village les vendre. La farine de sarrasin, mon père en faisait avec une pierre; je ne sais pas comment. »* Il va sans dire que l'agriculture, à cette époque, en est une de subsistance, le colon nourrit sa famille, rien ne se fait sur une base commerciale d'envergure.

Avec un sérieux attendrissant, Jeanne Clôt poursuit la belle histoire vraie, et confie qu'elle vient au village avec son père, les après-midi d'hiver, cogner aux portes et vendre les produits de la ferme. La crème est vendue chez J.J.Joubert à Montréal; d'abord refroidie et conservée dans des canisses, elle est ensuite apportée à la gare pour être livrée. Quant à savoir si elle a trouvé la vie difficile, elle répond un "non" catégorique, *« on était bien nourris et on n'avait jamais connu d'autres choses. »* Elle évoque les paillasses, ces enveloppes remplies de paille qui servent alors de matelas et la conversation va bon train sur le gros lard et la saucisse dans la poêle.

Mais, les propos sur la vie de la ferme ne sont pas encore épuisés. Jeanne Clôt souligne comment il lui paraît étrange, lorsqu'elle se marie, de venir vivre au village: *« Sur la terre, le voisin se trouvait à un mille de distance et le silence, affirme-t-elle, avec le regard doux de quelqu'un qui se remémore un souvenir satisfaisant et combien apaisant, c'était un vrai silence; le soir, l'été, on s'asseyait sur la galerie puis, il y avait les mouches à feu et les oiseaux du soir, les "bois-pourri" »,* comme les évoque l'abbé Lionel Groulx dans son ouvrage "Les Rapailages", Jeanne Clôt enchaîne,

« on faisait une boucane, nous les trois petits, c'est comme ça qu'on nous appelait, on courait après les mouches à feu. C'est un très beau temps de la vie qu'on a vécu! »

En 1930, les loisirs c'est le travail et aussi, « on jouait aux cartes le soir et le dimanche avec mon père et ma mère. On n'avait pas de musique. » Mais un jour, un oncle,

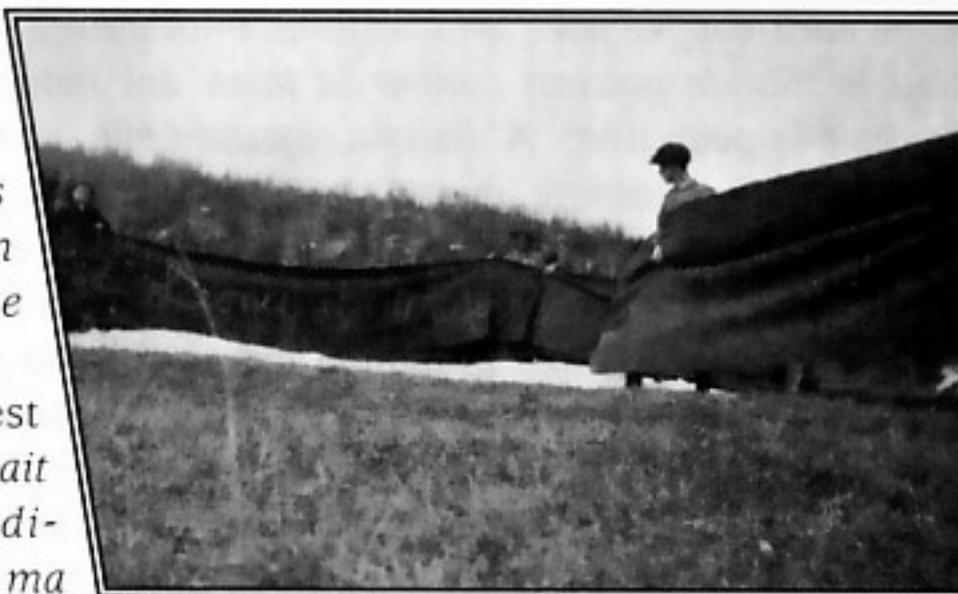
Julien Brassard, leur offre un harmonium. « Dans ce temps-là, deux de mes sœurs avaient commencé d'aller au couvent, elles pouvaient lire la musique. Toute la famille chantait les cantiques de Noël. On avait peu de communication avec le village. On allait à la messe puis, des fois, vendre des produits aux portes, puis on revenait chez nous. Sur le chemin de la Chapelle, se trouvaient les familles Bélanger, Neault, Côté, Gadbois et MM. Marius et Élysée Vinet. C'est plutôt au lac Labelle chez nos cousins, de la montée Bélisle, qu'on allait à l'occasion. »

« Mon grand-père Pierre Clôt, lui, il était venu du Dauphiné en France, de Grenoble, des départements de l'Isère. Il est venu lui aussi, comme colon en 1893, avec sa deuxième femme Léonie Paquette, la première était décédée à la naissance de l'oncle Théophile qui est devenu plus tard garde-feu à l'Ascension. Mon grand-père est venu s'installer au lac (devenu le lac Clôt). Il restait chez nous quand il est mort ; j'avais cinq ans. »

Et Jeanne Clôt de dire, d'un ton paisible, « vous savez, moi, je n'ai pas parlé à beaucoup de monde ». L'acceptation des choses, au sens positif du terme, appartient en propre à Jeanne Clôt. Cette histoire peut sembler identique à une autre puisqu' elle est typique d'une époque mais elle est à la fois unique.

LA COLONISATION

Le courage et la bravoure de ces colons venus ici bâtir maison, méritent d'être soulignés. Rappelons le choc sans doute effroyable des premiers arrivants parmi les défricheurs, leur étonnement devant la forêt dense ; rencontre saisissante de colonnes géantes formées d'érables, de frênes, d'ormes ou de merisiers, et du brave colon minuscule sur le sol, venu pour s'y attaquer.



Laine des moutons devenue étoffe du pays.

Ces arbres imposants évoquent peut-être pour certains, les toiles de Marc-Aurèle Fortin, ce peintre né le 14 mars 1888, à Sainte-Rose au Québec, tout comme Antoine Labelle, le curé. De Fortin, peintre de l'arbre et de la maison paysanne, soulignons ses érables et ses ormes. Il voit le jour peu de temps avant le décès du curé Labelle. Toute sa vie, il peint la campagne et des arbres géants. Quant à "l'homme minuscule dans l'imposante nature", cette vision saisissante, Fortin la rend si bien dans ses tableaux.

Arrivé sur son lot de colonisation, l'homme, partie prenante de la beauté du paysage, et planté debout sur le sol à côté de ces arbres géants, se met à dessiner, dans sa tête d'abord, l'emplacement de sa maison, quant aux dimensions, elle aura 16 x 20 pieds tel que l'exige le gouvernement. Le colon a le billet de concession d'un lot dans sa poche et, soutenu par son courage et son désir de survivre, il prend sa hache puis fait une trouée. Le bruit entendu témoigne d'un orme abattu, le défricheur continue et ça et là, le craquement des arbres se fait entendre. Dans un jaillissement, une vie nouvelle prend forme des entrailles de la terre et de la main de l'homme. La clairière est obtenue au prix de chaque arbre tombé à force de bras d'hommes ; vient ensuite l'essouchage et l'enlèvement des pierres. La corvée permet au colon de monter rapidement sa maison et des familles s'établissent tant au lac Labelle, au lac Bélanger qu'à la Chute aux Iroquois. Des colons sont venus ériger leur maison, fonder une famille et bâtir le pays.

La misère effroyable, aux premiers temps de la colonie, et la vie du colon se coulent dans la dureté du temps. Ces braves gens sont montés par les chemins de portage des compagnies de bois. Une fois rendus, leur univers c'est la forêt ; majestueuse, entêtée, touffue ; elle encercle la maison et de tous côtés bouche l'horizon. L'absence de route éloigne de toute commodité ces colons téméraires, mais cette distance les rapproche les uns des autres, et les gratifie d'une importance peu commune, face aux nombreuses tâches à accomplir.

Sitôt la maison érigée, il faut labourer et semer. Le bœuf, les vaches, les moutons, les poules avec le temps sont venus sur la

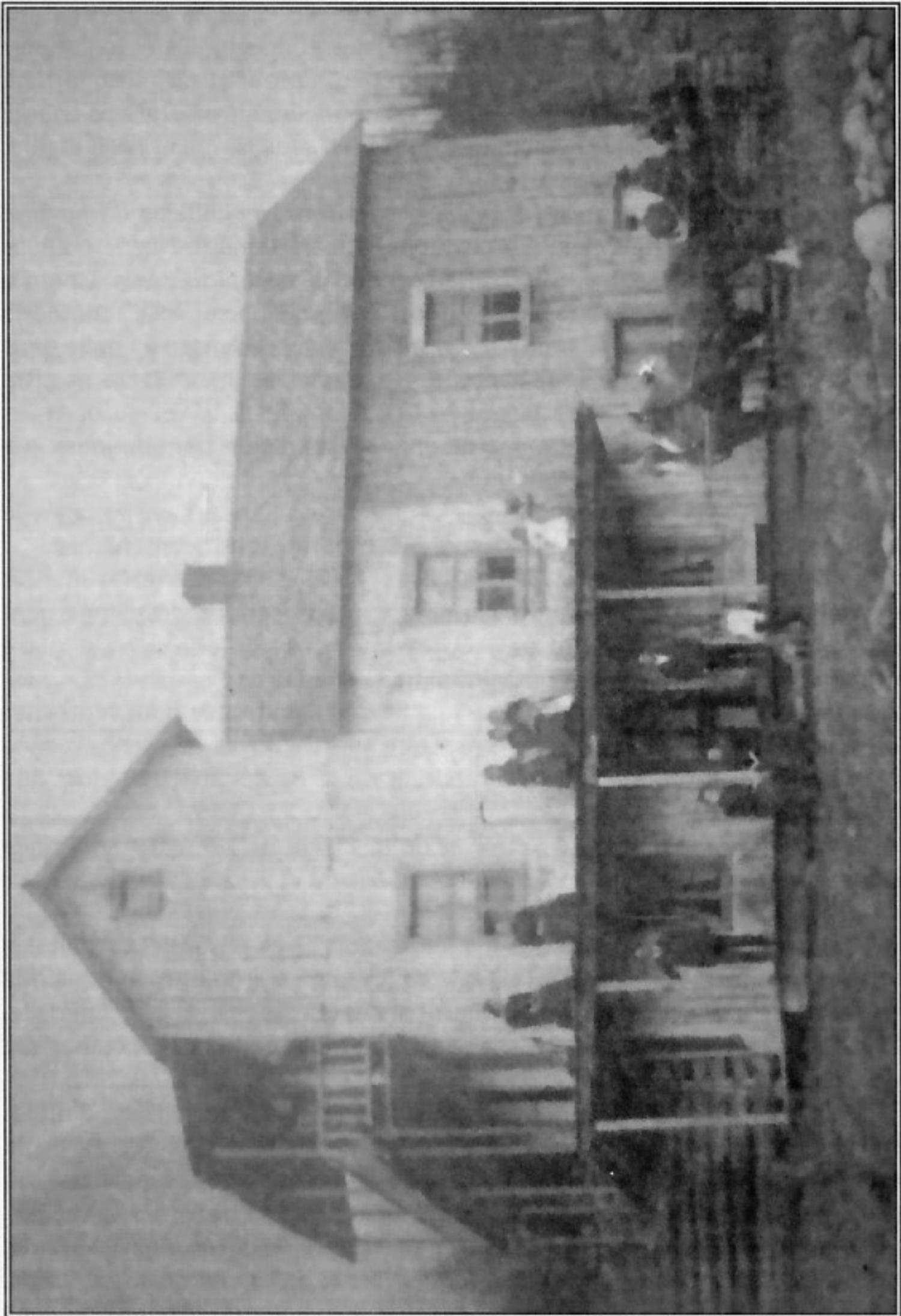


ferme, assurer la nourriture et le vêtement. Ensemble, à l'heure entendue pour la traite, la femme et l'homme se rendent à l'étable où attendent les vaches. Il faut voir, dans l'entrebâillement de la porte, le regard de leur jeune, ébloui devant autant de lait qui coule et fournit, chaque jour, sa crème à servir, avec les petits fruits rouges que la nature se charge de produire. Du coup, l'appétit s'en trouve excité.

Derrière la grange il se dirige et aperçoit, très loin là-bas, sa cousine assise dans l'herbe en train de desserrer son lacet qui retient ses cheveux noués. D'une voix saccadée, il l'appelle et l'invite à venir aider aux travaux de la ferme.

Des scènes de la vie quotidienne du genre de celles-là se produisent à de multiples exemplaires. De plus, la maison du colon, souvent faite d'une seule pièce, du moins en ses débuts, la nuit venue, il arrive que des bruits insolites viennent réveiller le couple de parents et provoquent des soubresauts, et chacun de constater, que la fenêtre ouverte laisse entendre le bruissement des feuilles tassées par un animal à l'affût. À d'autres moments, en hiver, c'est l'enfant qui appelle ses parents, lorsque par les fentes, le vent du Nord vient hurler et faire crier les murs au point qu'éclatent les clous sous l'effroi de la maisonnée.

Par contre, à la belle saison, si l'homme en silence a sa femme, et les enfants qui grandissent, et que tous baignent dans la nuit immense de paix et de fraîcheur, avec comme seul bruit, le saut d'une truite, perçu sur les bords du lac, pour ces gens enivrés d'une telle ambiance, la vie du colon se laisse sûrement mieux apprivoiser. A tout prendre, il est possible de saisir le bonheur entretenu au fil du temps de ces vaillants colonisateurs. A cela, ajoutons la belle viande sauvage et le gibier à portée de main et le premier blé récolté ! La "belle Arthémise" et "Alexis au cœur d'or", ces personnages tant aimés du roman de Claude-Henri Grignon, « *Les Belles Histoires des pays d'en haut* », ne se trouvent pas que dans les romans, c'est plutôt de l'histoire vécue dans les maisons, que les romanciers tirent leur inspiration. Les témoignages reçus permettent de croire qu'à Chute aux Iroquois, une Arthémise « *rutilante de santé, d'esprit, de fraîcheur(...)* » et un Alexis, « *un garçon rude, aux gestes durs, batailleur mais qui possédait un cœur d'or* », selon les dires même de l'auteur du roman²⁶, se trouvent dans plus d'une maison. Des gens de cette qualité, avec leur foi et leurs convictions, ne peuvent qu'être salutaires à une région. Le fléau des moustiques, ils l'ont vécu à leur corps défendant ; on peut imaginer combien ils le redoutent. En leur mémoire, on peut parler d'un temps où l'on savait faire beaucoup avec peu ; l'économie pour ces gens, est non seulement une qualité mais une vertu.



Bâtiment de colon, surnommé la cathédrale, dans canton Joly vers 1900, sis à l'emplacement de l'actuel lac Clôt.

D'aujourd'hui à hier, sur le territoire de Labelle, près de cent-vingt ans ont passé. Pour être en mesure d'apprécier les efforts inouïs et le courage de ces braves, nombreux, qui, partis d'un peu partout et de presque rien, sont venus ici à la rencontre de l'espoir, il faut reconnaître l'urgence criante de ce temps de colonisation alors que l'homme, sans travail et sans argent, cherche la survie.

Les branchés de l'ère technologique peuvent trouver difficile d'imaginer les usages et coutumes des gens cantonnés alors dans le Nord ; pour ce faire, il faut jeter un regard antérieur aux moyens mécaniques sophistiqués, et essayer de voir les maisons et les ponts éclairés du seul éclat naturel du jour ; le soir venu ou par les sombres jours de l'hiver, la lampe à l'huile dans le magasin général supplée à l'obscurité par une lueur vacillante et offre son halo de lumière, la noirceur se trouve trompée. À la veillée dans les maisons, une seule pièce regroupe parents et enfants en train de jouer aux cartes ou de filer la laine des moutons.

N'oublions pas, c'est l'époque des chemins de chantiers en partage ; le bœuf s'est amené debout, tirant derrière lui homme, femme et enfants.

À l'époque héroïque, l'accueil réservé aux familles, par des terres en bois debout, en est un plutôt austère. Par contre, ce concept de développement interpelle le nouveau venu par toutes les fibres de son être, chacun désireux d'aider, est mis à contribution, tout est à faire.

Quant aux colons devant la terre à cultiver, il s'en trouve pour reprocher au curé Labelle de vouloir les faire produire sur des terres de roche. Voyons plutôt un extrait du rapport de l'arpenteur de la Reine, en 1859 alors que Bouchette écrit :

*« Les vallées de la Rivière Rouge et de la Lièvre présentent une grande étendue de terres qui sont d'une qualité supérieure et ne sont surpassées par aucune autre du Haut ou du Bas-Canada ».*²⁷

Fort possiblement, le curé tire son inspiration de ce rapport ; du total des terres, certaines sont moins fertiles, celles par exemple, éloignées des bordures de la rivière Rouge mais dans l'ensemble, le jeu vaut la chandelle. L'idée est celle du curé Labelle, mais le territoire appartient aux courageux défricheurs qui s'emparent du sol.

À l'époque, le colon qui en fait la demande obtient la concession d'un lot ou terre de colonisation par l'entremise de l'agent des Terres de la Couronne pour une somme symbolique de 30 cents l'acre, payable en cinq versements annuels égaux.²⁸ G.A. Nantel, journaliste, écrit :

« L'acquéreur devra prendre possession de la terre ainsi vendue dans les six mois de la date de vente, et continuer d'y résider et de l'occuper, soit lui-même, soit par d'autres, pendant au moins deux ans, à compter de ce temps ; et dans

le cours de quatre années au plus, il devra défricher et mettre en culture une étendue d'icelle, égale à au moins dix acres par cent acres et y construire une maison habitable d'au moins 16 x 20 pieds. Il ne fera coupe de bois avant l'émission de la patente que pour le défrichement, chauffage, bâtisse et clôtures. Les lettres patentes n'émanant dans aucun cas avant l'expiration de deux années d'occupation, même quand le prix de la terre sera payé en entier »²⁹

Robert Rumilly précise que le lot est accordé aux pères ou mères de douze enfants, selon la Loi à cet effet votée à l'unanimité par les deux Chambres.³⁰

Le curé Labelle, dont l'œuvre vise à promouvoir les intérêts de la nation et pour qui la préoccupation principale est le colon, circule dans les couloirs de la Chambre ou dans la salle de comités. Écoutons-le lorsqu'il s'adresse, sans se lasser, à un député ou à un ministre :

« Ouvrez des routes, dit-il. Bâissez un pont sur la Rouge(...), faites arpenter tout de suite nos cantons! (...) Je ne vous demande qu'une chose, c'est d'enlever les obstacles qui s'opposent à ma marche, c'est de retenir dans les limites de leurs droits les grands marchands de bois, c'est de me suivre avec les arpentages et les chemins. Alors, la colonisation avancera à pas de géant!.. »³¹

Toujours dans le but de soutenir ses colons, voyons-le, à titre de sous-ministre du nouveau département de l'Agriculture et de la Colonisation sous le gouvernement de Honoré Mercier, alors qu'il tente de changer la situation face aux compagnies de bois. Pour ce faire, en 1888, il passe une législation forestière, une loi-cadre. Dorénavant, il est permis aux colons de retenir 20 % du bois de leur lot et de vendre le produit de leurs défrichements. Cette loi met un frein aux compagnies forestières qui jusque là, bénéficient de droits de coupe presque illimités, même sur des lots concédés aux colons.

Quelques années plus tard, lorsque le train rentre à la gare de La Nativité (Labelle) en 1893, on peut imaginer la besogne abattue pour avoir étiré la voie ferrée de Saint-Jérôme jusqu'à Chute aux Iroquois. La vie monte et s'agrandit, le train dans un sifflement, transporte sa cargaison de marchandise ; il est plus facile de s'approvisionner, c'est sans compter les



Honoré Mercier - Premier ministre de la province de Québec en 1888. Photo page couverture de Honoré Mercier et son temps, tome 1, (1840-1888), Robert Rumilly, Collection Vies canadiennes, Fides, 1975.

déplacements et les communications d'autant simplifiés ; Montréal et Saint-Jérôme, deux centres attrayants par leur importance, se rapprochent de La Nativité à grandes enjambées en empruntant une voie pacifique et ferrée.

Par la publicité parue dans ses pages, le journal *Le Nord* invite les colons à se porter acquéreurs de lots de colonisation.

Le nombre de familles augmente, les besoins par le fait même, et des services sont offerts à mesure que prennent de l'ampleur les agglomérations. Dans un milieu neuf et primitif comme celui-là, la débrouillardise est de mise, et l'entraide permet de belles réalisations, tant dans l'essouçage qu'au battage du grain. Un colon malade apprécie l'aide de son voisin et le troc, populaire à l'époque, est souvent venu à sa rescousse pour le tirer de l'embarras.

Souvenons-nous que dans son vaste programme pour redonner aux Canadiens-français le territoire, depuis la vallée de l'Ottawa jusqu'à Winnipeg, sur le plan du curé Labelle, Chute aux Iroquois occupe une place privilégiée ; il a pour cette mission une vision fort prometteuse.

Il faut d'abord savoir, qu'au plan géographique, ce lieu occupe une position stratégique. Fait à noter, dès les débuts de la colonisation, des magasins généraux sont établis, des hôtels aussi. M. Ariste Bock, un marchand, Pierre Marinier et Charles Renaud, hôteliers, connaissent leurs heures de gloire. *Le Nord* écrit le 12 octobre 1882 :

« Vraiment dans cette nouvelle place, on se croirait dans une localité de 4 à 5 000 âmes, et cela par les commodités qu'y trouvent les voyageurs ou visiteurs et il arrive souvent que l'hôtel Renaud sert 50 à 60 repas dans une journée et il y a un autre hôtel qui a aussi son compte des clients ; mais en plus petit nombre. »³²

De même, le 18 décembre 1884, *Le Nord* publie encore :

« Les progrès ici s'accroissent de jour en jour. Tous les lots de chaque côté de la rivière sont pris aujourd'hui et se vendent très cher. Il y a maintenant deux bons magasins tenus par M. Bock et Kapps et deux hôtels tenus sur un excellent pied, surtout celui de M. Renaud. Et en outre il y a le moulin de M. Dyonnet qui est le plus grand et le mieux fini du Nord.

« La Chute est aujourd'hui le centre de commerce de la Rouge, surtout grâce aux marchands de bois qui s'y tiennent presque toujours ».³³

Le développement continue, lisons le curé Labelle, dans une lettre adressée à Mgr Edouard-Charles Fabre, évêque de Montréal, le 11 mai 1887 :

« La Chute aux Iroquois est admirablement située pour devenir un centre important d'affaires. Voilà une petite ville qui se dessine dans l'avenir par sa position géographique si ses habitants savent en profiter par leur esprit de

concorde et d'union. On y remarque un bon hôtel, une belle école, une chapelle de 60 pieds, des magasins, moulins & & & et surtout un magnifique pont sur une chute de 20 pieds de hauteur. »³⁴

Le curé va beaucoup plus loin dans ses désirs, semble-t-il. Il s'appuie sur la force hydraulique de la chute, qu'il s'efforce de faire remarquer à Mgr Duhamel en 1888, et de nouveau vante le chemin de fer, comme un moyen indispensable pour donner un essor à ce coin de pays. Il semble bien qu'il pense à installer le collège des Jésuites et même le centre de son diocèse à Chute aux Iroquois. Mais Mgr Duhamel tente de le modérer dans ses élans, lui parle de Mgr Fabre et finalement, le ramène à une autre réalité.

Le curé effectue une autre tentative en 1888, cette fois auprès du père Hamel de la Compagnie des Jésuites, dans le but d'établir un collège classique à la Chute. Malgré le terminus du chemin de fer, malgré la position privilégiée de cette localité en raison de ses pouvoirs d'eau qui favorisent l'industrie et le commerce, malgré tous ces avantages, le projet du collège classique et du diocèse, ne récolte pas d'appui.

L'année 1891 débute, dès les premiers jours de janvier, le Roi du Nord s'éteint. Le porteur du flambeau n'est plus de ce monde, c'est un vide difficile à combler. Ses collaborateurs, de concert avec la Société de colonisation, conscients du fardeau qui leur incombe, tentent de redonner aux colons la motivation. Testard de Montigny, au fil du temps, écrit beaucoup pour soutenir leur courage, les conseiller judicieusement et les inviter à veiller aux abattis :

« Sur ce sol on jettera de la semence de blé-sarrasin ou de la graine de navets, après l'avoir déchiré avec la pioche ou la charrue traînée par des bœufs (...)

*Le meilleur moyen d'empêcher à peu de frais, les racines de repousser, c'est de semer du mil avec le grain dès la première année ; le foin surtout mêlé avec du trèfle, étouffe toute autre végétation. Ou mettre en pâturage les endroits nouvellement défrichés ».*³⁵

Ressusciter l'intérêt, entretenir le rythme de ce géant dans la poursuite de l'œuvre colossale dont il est le créateur est vite devenu un tour de force.

Il a vu loin et grand le Curé. Pour résumer ce chapitre et clore, reconnaissons au curé Labelle, le double mérite d'avoir agi, et en temps opportun. Qui voit aussi grand que lui, qui est en mesure de proposer aux générations en difficulté, en cette fin de XXe siècle, un programme à la mesure des défis sociaux, économiques et technologiques à surmonter, face à la mondialisation, et à l'aube du troisième millénaire ?

En 1983, le 16 septembre, la Société canadienne des postes émet un timbre commémoratif à l'effigie du curé Antoine Labelle.³⁶



Voyons ce que dit LA PRESSE, de ce “ sous-ministre en soutane ”, dans son édition du dimanche 7 janvier 1996.³⁷

IL Y A CENT CINQ ANS S'ÉTEIGNAIT LE CURÉ LABELLE

Une page

D'HISTOIRE

avec Pierre Vennat

« L'année 1891 – centenaire de 1791, l'an des deuils, des larmes et de sang pour la Vieille France – vient d'étendre à son seuil la dépouille mortelle de l'un des enfants les plus grands de la Nouvelle-France : Mgr Labelle, prélat romain, curé de Saint-Jérôme, sous-ministre de l'Agriculture, apôtre de la colonisation française dans la région Nord du Saint-Laurent, n'existe plus ».

C'est dans ce style lyrique, courant dans le journalisme de l'époque, que La Presse du 5 janvier 1891 annonça à ses lecteurs le décès, la veille, à Québec, de Mgr Antoine Labelle, celui qui encore aujourd'hui est synonyme de la mise en valeur des Laurentides où on retrouve encore un comté et un village qui portent son nom, au nord de Saint-Jovite, sans compter la route 117, de la rivière des Prairies à Mont-Laurier, qui presque sur toute sa longueur porte le nom de « boulevard Curé Labelle ».

Pourtant quand Mgr Labelle fut nommé curé de Saint-Jérôme, il ne connaissait « le Nord », comme on disait alors, que par oui-dire.

Extrait d'un long article.